

COUR D'APPEL DE OUAGADOUGOU

---0---

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
OUAGA I

---0---

PARQUET DU PROCUREUR DU FASO

---0---

N°2026- 766 CA-O/TGI-O-1/PF

**COMMUNIQUE DU PROCUREUR DU FASO PRES LE TGI OUAGA I**

Le Procureur du Faso près le Tribunal de Grande Instance Ouaga I informe l'opinion nationale que le nommé **BAGUIAN Mahamadi**, né le 16 mars 1983 à Pouytenga, a fait l'objet d'une interpellation le 31 mars 2026 dans la matinée pour des faits infractionnels présumés.

Au cours de sa conduite vers les locaux de la police judiciaire, l'intéressé aurait présenté un malaise. Conduit d'urgence dans une formation sanitaire, notamment à l'infirmerie de l'École Nationale de Police, il a malheureusement succombé.

Le procureur du Faso a immédiatement ordonné l'ouverture d'une enquête en vue de faire toute la lumière sur les circonstances exactes de ce décès. Le corps du défunt a été déposé à la morgue du CHU de Bogodogo pour des actes médico-légaux adaptés.

En cette douloureuse circonstance, le Procureur du Faso présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches ainsi qu'à l'ensemble de ses connaissances, et les assure que toutes les diligences nécessaires seront accomplies pour établir la vérité, dans le strict respect de la loi.

Il réaffirme sa pleine détermination à faire toute la lumière sur les circonstances exactes de ce décès et s'engage à tenir l'opinion publique informée de l'évolution de l'enquête par les voies appropriées. Il invite toute personne désireuse de s'informer sur cette situation à ne se fier qu'aux informations émanant des canaux officiels.

Fait au Parquet Ouaga I, le 1<sup>er</sup> avril 2026

Le Procureur du Faso

BAZIE Bakouli Blaise